

CRITERE 2.2 DOCUMENTATION DETAILLEE

LES ENJEUX DE LA FORMATION

L'automobile est devenue un outil social. Nous en avons besoin, non seulement pour les loisirs, mais également pour le travail et les études.

Les conducteurs débutants représentent une part importante des accidentés de la route. Pour cette raison, nous devons renforcer la formation.

L'objectif de votre centre de formation est de vous former à devenir un conducteur sûr et responsable.

Votre formation sera suivie par des enseignants de la conduite diplômés par l'Etat.

Cet apprentissage vous permettra d'acquérir des savoirs, des savoir être, des savoir-faire et des savoirs devenir.

Certains savoirs seront acquis par des cours théoriques dispensés par votre centre de formation, validés par des tests de connaissances.

D'autres seront acquis par des cours pratiques sur simulateur et en voiture.

Pour certains, l'acquisition se fera au cours de votre formation afin de devenir un conducteur prudent et responsable.

Le programme de formation que nous vous proposons (voir ci-dessous) est un ensemble de compétences à acquérir afin valider ces différents savoirs.

Vous disposerez d'un livret d'apprentissage vous permettant de suivre l'évolution de votre formation tant théorique que pratique.

La validation des objectifs est nécessaire afin de pouvoir se présenter à l'examen du permis de conduire ou pour pouvoir partir en conduite accompagnée.

DEROULEMENT DE LA FORMATION

Vous réaliserez dans un premier temps une évaluation afin de quantifier le volume d'heures nécessaires à la réalisation de votre formation.

Vous commencerez votre formation pratique sur simulateur (permis B et AAC) afin d'acquérir les bases mécaniques.

Pour les formations BE et A vous disposerez d'une piste privée pour la partie plateau.

Vous validerez des objectifs au cours de votre formation aussi bien théorique que pratique

Vous réaliserez un examen blanc avant de valider votre passage à l'examen.

CONDITIONS DE PASSAGE DES EPREUVES DE L'EXAMEN DU PERMIS

1- EXAMEN THEORIQUE

Pour pouvoir passer l'épreuve théorique, il faut avoir au minimum 17 ans pour la formation traditionnelle B, ou 15 ans pour la formation dans le cadre de l'AAC.

L'examen théorique est une épreuve de 40 questions portant sur les thèmes de sécurité routière. Vous devez obtenir au moins 35 bonnes réponses.

Une pièce d'identité est obligatoire le jour du passage de l'examen.

Après obtention, sa validité est de 5 ans .

Nous pouvons vous accompagner à cet examen si vous le désirez moyennant un coût d'accompagnement.

Vous avez également la possibilité de vous y rendre par vos propres moyens après avoir réservé votre place auprès d'un centre agréé.

2- EXAMEN PRATIQUE

L'examen pratique, quelque soit la catégorie (A, B, ou BE) nécessitant des véhicules homologués, sera obligatoirement accompagné par un formateur de l'entreprise.

2.1 – Examen B

Pour pouvoir passer l'épreuve pratique, il faut avoir au minimum 18 ans pour la formation traditionnelle B, ou 17 ans et demi pour la formation dans le cadre de l'AAC.

L'examen d'une durée de 32 minutes est un bilan de compétences évalué par un inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

Le but est de vérifier votre capacité à conduire un véhicule en sécurité pour vous et pour les autres.

Il vous sera demandé :

- De suivre un parcours empruntant des voies en et hors agglomération, et/ou autoroutier.
- Suivre un itinéraire à l'aide des indications pendant environ 5 minutes.
- De réaliser 2 manœuvres, dont un arrêt de précision et une en marche arrière.
- De procéder à la vérification d'un élément technique soit à l'intérieur du véhicule, soit à l'extérieur, de répondre à une question en lien avec la sécurité routière et une sur les premiers secours.
- D'appliquer les règles du code de la route
- D'adapter votre conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation des rejets de gaz à effet de serre.
- De faire preuve, si possible, de courtoisie envers les autres usagers, notamment les plus vulnérables, comme les deux-roues ou les piétons.

A l'issue de l'épreuve, l'inspecteur reporte votre bilan de compétences dans la grille d'évaluation.

Le Certificat d'Examen du Permis de Conduire (CEPC), votre résultat est disponible environ 48 heures après sur le site des résultats du permis de conduire.

En cas de résultat positif, le CEPC, sera votre justificatif auprès des forces de l'ordre pendant une durée de 4 mois sur le territoire national en attendant votre titre définitif.

Si vous avez déjà 18 ans, votre période probatoire commence le jour de votre réussite et vous possédez la première année 6 points.

2.2 – Examen B

Concernant les catégories A et BE, l'examen pratique se déroule en 2 parties :

1 – Epreuve hors circulation

Elle sanctionne la maîtrise du véhicule par différents exercices. Elle comporte également une interrogation orale.

2 – Epreuve en circulation

Après avoir validé obligatoirement l'épreuve hors circulation, vous serez autorisé à vous présenter à l'épreuve en circulation.

Cette épreuve est identique à celle de l'examen B.

PROGRAMME DE FORMATION

Compétence 1 : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul

- Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures
- Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir
- Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire
- Démarrer et s'arrêter
- Doser l'accélération et le freinage à diverses allures
- Utiliser la boîte de vitesses
- Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant l'allure et trajectoire
- Regarder autour de soi et avertir
- Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité

Compétence 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales

- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte
- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation
- Adapter l'allure aux situations
- Tourner à droite et à gauche en agglomération
- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité

- Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire
- S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau

Compétence 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

- Evaluer et maintenir les distances de sécurité
- Croiser, dépasser et être dépassé
- Passer des virages et conduire en déclivité
- Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard, avec respect et courtoisie
- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide
- Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense
- Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes. savoir en tenir compte
- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites
- Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts....

Compétence 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

- Suivre un itinéraire de manière autonome
- Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie
- Connaître les principaux facteurs de risques au volant et les recommandations à appliquer
- Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir
- Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aide à la navigation)
- Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence
- Pratiquer l'écoconduite